

Discours d'ouverture à Bergen le 13.VI.1983

Mesdames Messieurs, chers Collègues, chers Amis

A l'ouverture de notre cinquième colloque du Comité International spécialisé pour la conservation des structures et des constructions en bois, ma première parole s'adresse au Comité National Norvégien pour le remercier de son invitation.

J'exprime notre gratitude à son président, *M. Tschudi-Madsen*, qui assume la responsabilité du succès de notre réunion, à *Madame Luce Hinsch* et à notre collègue *Nils Marstein*, ainsi qu'à tous ceux qui les ont aidés, pour la grande part qu'ils ont prise dans sa préparation, sans omettre de remercier le Ministère de l'Environnement et des Affaires Etrangères pour le soutien financier qu'ils ont accordé.

Le Comité «Bois» est particulièrement heureux de pouvoir compter, année après année, sur l'appui et la collaboration positive et efficace des comités nationaux de l'ICOMOS. Nos réunions d'étude se tiennent ainsi chaque fois dans un autre pays. Elles nous donnent ainsi l'occasion de nouveaux contacts, de nouvelles expériences et d'un grand enrichissement.

Le président de l'ICOMOS, *Michel Parent*, m'a prié de le représenter ici, s'excusant de ne pouvoir se joindre à nous, et de vous transmettre son salut et ses vœux pour que le travail qui sera accompli dans ce colloque soit bénéfique pour l'ICOMOS.

Depuis quelques années déjà des démarches ont été engagées pour rapprocher le Comité de l'Architecture Vernaculaire et le nôtre. Il n'a pas encore été possible de réaliser une réunion de l'ensemble des membres des deux comités. Pour la première fois, nous avons parmi nous *Madame R. Anguelova* que le Comité norvégien a eu l'amabilité d'inviter.

A l'ouverture de cette réunion, il est bon de rappeler quels sont les objectifs que notre Comité se propose d'atteindre. Je résumerai donc, très brièvement, la mission que l'ICOMOS nous a confiée.

Il s'agit, en premier lieu, de participer à la promotion d'une politique de la conservation dans le domaine du bois mis en oeuvre dans les patrimoines culturels – cela à la lumière de la Charte de Venise et en collaboration avec les Comités nationaux de l'ICOMOS-

Nous ne sommes pas équipés pour effectuer des recherches scientifiques et conduire des études techniques. Ce n'est pas notre rôle.

Notre tâche vise ensuite essentiellement

– à établir des contacts réciproques – sur le plan international le plus élargi – avec des spécialistes de notre domaine, avec les chercheurs, les instituts et les laboratoires spécialisés,

– à définir en quelque sorte un chemin de communication pour une meilleure diffusion des connaissances techniques et pratiques et pour assurer un large échange d'informations.

– Certains ont développé des techniques de conservation, d'autres ont besoin d'informations et d'aide pour parer à la détérioration d'un patrimoine.

– Publications et coordination avec le Centre de documentation de l'ICOMOS à Paris, ainsi qu'avec le Centre de Rome (ICCROM) doivent être les véhicules de notre action.

Ce cinquième colloque marque pour nous un événement important: le dixième anniversaire du lancement, si je peux m'exprimer ainsi, de notre Comité International spécialisé.

Que s'est-il passé au cours de ces dix années?

C'était en 1972 déjà. Lors d'un entretien auquel le hasard m'avait fait prendre part, *Raymond Lemaire*, alors secrétaire général, se préoccupait de mettre en mouvement les comités internationaux spécialisés qui, jusqu'alors, n'avaient qu'un titre sur une feuille de papier. Comme il me voyait prendre un certain intérêt pour celui du bois, il m'a dit quelque chose de ce genre: «Martin, constituez ce Comité, vous saurez très bien le conduire».

En juin 1972, à Budapest, j'étais confirmé Président de ce Comité et après consultation des Comités nationaux intéressés, les membres fondateurs, *MM. Berry, Michailov, Mannestråle, Noak*, et un peu plus tard *M. Demeter*, ont été nommés sur ma proposition par le Comité exécutif de l'ICOMOS en décembre 1973.

Au début, nous avons tenu quelques conférences à Paris, pris des contacts avec des instituts français, Centre Technique du Bois, Office des forêts, puis avec l'Association des Compagnons du Devoir, représentés par *M. Longépé*. Nous avons ensuite élargi notre Comité par l'invitation de membres correspondants. En 1977, ce fut le premier colloque à l'étranger, à Stockholm, puis en 1979 à Troyes, en France, dans la superbe maison de «l'Outil et de la Pensée ouvrière», nous avons atteint notre vitesse de croisière.

En 1980, nous nous réunissions en Suisse pour un voyage d'étude. En 1982 nous étions accueillis par le Comité National Canadien à Ottawa et à Québec et aujourd'hui, pour notre cinquième colloque, vous nous recevez aimablement à Bergen. Un colloque international est organisé, en moyenne, tous les deux ans.

J'ai agi au mieux, avec les modestes moyens qui étaient à ma disposition et consacré, avec un très grand intérêt, une partie de mon activité à cette mission.

L'architecte indépendant que j'étais, et que je suis encore, ne jouissait pas de l'appui d'un institut spécialisé ou d'une organisation constituée.

L'appui qui manquait, nous l'avons trouvé auprès du secrétariat de l'ICOMOS à Paris, avec le gracieux et efficace concours de *Rany Keo Kosal* qui s'est passionnée pour notre activité et m'a rendu de très précieux services.

Nous avons ainsi, au cours de cette période réuni une très belle documentation,

publiée dans deux comptes-rendus, celui des colloques internationaux de Stockholm et de Troyes, et celui du Canada.

Arrivé à échéance après, statutairement, trois périodes de trois années de présidence, je vais laisser à d'autres le soin de poursuivre notre mission, de la développer et de l'élargir encore.

A ce point, le Secrétaire Général de l'ICOMOS, nous demande, de la part du Bureau de l'ICOMOS, dans la lettre qu'il m'a adressée le 13 avril de concentrer l'effort de notre Comité, au cours des trois années à venir, sur l'élaboration d'une charte.

Selon ses termes: «cette charte définirait les principes de la conservation des structures et des constructions en bois. Elle serait universelle, mais respecterait les spécifications propres aux différentes régions».

C'est un travail enthousiasmant. J'en confie la réflexion et l'étude, ainsi que la rédaction de cette charte, à ceux qui conduiront notre Comité dans les années à venir. Nous pourrions ainsi répondre par un document à l'article 4 de nos statuts, qui stipule que pour atteindre son but, le Comité «recherche une définition toujours meilleure de l'éthique professionnelle dans son domaine et celui de la méthodologie de la restauration».

Ici, en Norvège, nous abordons un aspect de ce problème dans la discussion que nous avons prévue dans notre programme sur *L'Authenticité*.

J'espère que cette discussion se situera à un niveau de pensée élevé, dans la ligne de la Charte de Venise, et qu'elle permettra de garantir le respect des traditions et des identités culturelles, très diverses dans le monde.

C'est dans cet esprit que je souhaite un excellent succès au Vème colloque de notre «Comité Bois» et que je déclare ouverte notre session.